

REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F.F.

GROUPEMENTS DE CLUBS EN MATIERE DE JEUNES ET CATEGORIES D'AGE

Article - 39 ter Le groupement de clubs

[...]

2. Dispositions spécifiques au groupement de clubs en matière de jeunes

La création d'un groupement en matière de jeunes consiste, pour les clubs concernés, à mettre en commun l'intégralité de leurs licenciés des catégories ~~U12~~ **U14** à U18 (filles et garçons ou bien uniquement filles ou uniquement garçons).

Peuvent également y être intégrés :

- ~~l'ensemble des catégories du football d'animation (U6-U11)~~ **les catégories U6 à U11,**
- **les catégories U12 et U13,**
- les catégories U19 et U20, en fonction de la structure des championnats des Districts et Ligues concernés.

[...]

Date d'effet : saison 2021 / 2022